



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 20 septembre 2022
(OR. en)

11723/22

Dossier interinstitutionnel:
2022/0231 (NLE)

POLCOM 92
WTO 143
AGRI 357
UD 160
UK 122

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL relative à la conclusion, au nom de l'Union, de l'accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique au titre de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994 en ce qui concerne la modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'Union européenne à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne

DÉCISION (UE) 2022/... DU CONSEIL

du ...

**relative à la conclusion, au nom de l'Union, de l'accord
entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique
au titre de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers
et le commerce (GATT) de 1994 en ce qui concerne la modification des concessions
pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'Union européenne
à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 207, paragraphe 4, premier alinéa, en liaison avec l'article 218, paragraphe 6, point a) v),

vu la proposition de la Commission européenne,

vu l'approbation du Parlement européen¹,

¹ Approbation du ... (non encore parue au Journal officiel).

considérant ce qui suit:

- (1) Conformément à la décision (UE) 2022/... du Conseil¹⁺, l'accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique au titre de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994 en ce qui concerne la modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'UE à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (ci-après dénommé "accord") a été signé au nom de l'Union le ...⁺⁺, sous réserve de sa conclusion à une date ultérieure.
- (2) L'accord a pour objectif de prévoir la répartition des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'Union européenne de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994 à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union, au titre de l'article XXVIII du GATT de 1994.
- (3) Il y a lieu d'approuver l'accord,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ Décision (UE) 2022/... du Conseil du ... relative à la signature, au nom de l'Union, de l'accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique au titre de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994 en ce qui concerne la modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'Union européenne à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (JO L ...).

⁺ JO: veuillez insérer le numéro de référence pour la décision figurant dans le document ST 11722/22 et de compléter la note de bas de page correspondante.

⁺⁺ JO: veuillez insérer la date de signature de l'accord figurant dans le document ST 11724/22.

Article premier

L'accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique au titre de l'article XXVIII de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994 en ce qui concerne la modification des concessions pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'Union européenne à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne est approuvé au nom de l'Union^{1+ ++}.

Article 2

Le président du Conseil procède, au nom de l'Union, à la notification prévue à l'article 3, paragraphe 1, de l'accord².

¹ Le texte de l'accord est publié au JO L

⁺ JO: veuillez insérer dans la note de bas de page correspondante la référence JO de l'accord figurant dans le document ST 11724/22.

⁺⁺ Délégations: voir le document ST 11724/22.

² La date d'entrée en vigueur de l'accord sera publiée au *Journal officiel de l'Union européenne* par les soins du secrétariat général du Conseil.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de son adoption.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président / La présidente
